



COMITE REGIONAL D'EQUITATION DE NOUVELLE CALEDONIE

MAISON DU SPORT 24 rue Duquesne- BP25- 98845 Nouméa Cedex

Tel/Fax : (687) 26 27 70 – mail : equitation@lagoon.nc –www.crenc.nc –Ridet : n° 675173.0001

COMMUNIQUE ELECTIONS COMITE REGIONAL D'EQUITATION DE NOUVELLE-CALEDONIE 2025

Le Comité Régional d'Équitation de Nouvelle Calédonie (CRENC) vous informe que la date des élections est fixée au **vendredi 7 Mars 2025** à l'issue de l'Assemblée générale Ordinaire.

Date des élections vendredi 7 mars 2025

La date limite de dépôt des candidatures à la présidence et au comité directeur est fixé au

Lundi 10 Février 2025 dernier délai. Les candidatures devront être déposées au siège du CRENC ou par envoi postal à :

Comité Régional d'Équitation de Nouvelle-Calédonie

BP 25

98845 NOUMEA Cédex

par chaque candidat président.

Le CRE-NC représente la Fédération Française d'Équitation en Nouvelle Calédonie



Les principales conditions de candidatures et modalités électorales sont rappelées ci-dessous

Catégories	Conditions
<p>1 président</p> <p>Votent les représentants des groupements équestres affiliés et agréés du CRE NC</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Licence dirigeant N en cours et N-1 à N-4 • Avoir détenu depuis l'année 2000 une licence dirigeant pendant 8 ans • Avoir été élu au sein des instances dirigeantes de la FFE ou d'un de ses Organes déconcentré depuis 2000, pendant un minimum de 8 ans ou pendant une période minimum de 4 ans en qualité de président.
<p>6 postes Spécifiques</p> <p>Votent les représentants des groupements équestres affiliés et agréés du CRE NC</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 1 cavalier de compétition • 1 officiel de compétition • 1 éducateur d'équitation diplômé • 1 organisateur de compétitions ou manifestations équestres inscrites au calendrier fédéral • 2 : accompagnateur, guide, maitre randonneur ou baliseur de tourisme équestre
<p>3 postes Groupements équestres affiliés</p> <p>Seuls votent les représentants des groupements équestres affiliés du CRE NC</p>	<p>Titulaire d'une licence dirigeant au titre d'un groupement équestre affilié au CRE</p>
<p>3 postes Groupements équestres agréés</p> <p>Seuls votent les représentants des groupements équestres agréés du CRE NC</p>	<p>Titulaire d'une licence dirigeant au titre d'un groupement équestre agréés au CRE</p>
<p>3 Membres de droit</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Président du CTRE NC • Président du CEPS • Président du CEPN

Le CRE-NC représente la Fédération Française d'Equitation en Nouvelle Calédonie



Le Président ne peut faire acte de candidature dans aucune des catégories des listes présentées au scrutin

Tous les candidats, à l'exception des dispositions relatives au président, doivent être titulaires d'une licence FFE du millésime N , N-1, N-2

Le vote du vendredi 7 mars **se fera en présentielle** lors de l'AGO suivi de l'AGE

Le lieu de l'Assemblée générale élective, les listes des candidats à la présidence et au Comité directeur et les documents de vote seront communiqués avant **le mardi 25 février dernier délai.**

Pour de plus amples informations nous vous invitons à prendre connaissance des statuts et règlements intérieur consultables sur le site du CRENC et que nous tenons à disposition sur simple demande.

Céline LASBLEIZ
Présidente
Comité Régional d'Equitation
de Nouvelle-Calédonie



*Le **CRE-NC** représente la Fédération Française d'Equitation en Nouvelle Calédonie*

